



# ELECTION DES REPRESENTANTS DES PARENTS AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION ET AU CONSEIL DES SECTIONS INTERNATIONALES

DATE DE SCRUTIN : **VENDREDI 08 OCTOBRE 2021, de 7h30 à 14h**

MODE DE SCRUTIN : les représentants sont élus au scrutin de liste à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne. Le panachage n'est pas possible : *en cas de rature ou de surcharge, le bulletin sera considéré comme nul.*

## COMMENT VOTER

EN VOTANT **UNIQUEMENT** PAR CORRESPONDANCE :

- Soit, pour le site de **Ferney-Voltaire** en déposant votre bulletin à la loge ou aux bureaux des vies scolaires (collège et lycée) au plus tard le **vendredi 08 octobre à 14h**, sous double enveloppe\* :
- Soit, pour le site de **Saint-Genis-Pouilly**, en déposant votre bulletin à la loge sous double enveloppe\* le **vendredi 08 octobre jusqu'à 14h**. Ils seront transportés vers Ferney-Voltaire après l'heure de clôture, et ne seront pris en considération que si l'électeur n'a pas déjà voté sur ce site ; dans le cas contraire, le bulletin sera détruit ;
- Soit en envoyant le bulletin par la poste, sous double enveloppe\*, de manière à ce qu'il soit reçu au plus tard le **vendredi 08 octobre 2021**.

\*Placer le bulletin de vote dans l'enveloppe vierge (saumon pour le CA collège, bleue pour le CA lycée, blanche pour le Conseil des Sections Internationales) puis glisser cette enveloppe dans la deuxième enveloppe de même couleur libellée au nom de Monsieur le Proviseur, et que vous aurez préalablement complétée et signée.

ATTENTION : tout pli incomplètement rempli sera déclaré NUL.

Le dépouillement se fera le **vendredi 8 octobre 2021 à partir de 14h, salle 104 du lycée, sur le site de Ferney-Voltaire**. Il est public.